

était mal conçue, pour ce qui est de son objectif qui était de convertir la totalité des 6.4 milliards d'obligations de la victoire. J'ai déjà dit que certaines des obligations dont les échéances arrivaient plus tôt auraient bien pu ne pas faire partie de ce programme de conversion. Avant le début de l'opération, ces obligations se vendaient au-dessous du pair. Le gouvernement a créé un marché artificiel et a offert de les acheter au pair pendant la période de l'emprunt. La Banque du Canada a soutenu les prix des nouvelles obligations, après la souscription de l'emprunt, de façon à les maintenir au pair. Il en est évidemment résulté un bénéfice sensible, atteignant même plusieurs millions de dollars pour,—comment les appellerais-je,—les détenteurs d'obligations mieux renseignés, et cela aux dépens des contribuables. La campagne intense menée alors,—nous nous en souvenons tous,—a naturellement fort bien réussi. Bon nombre de Canadiens ont acquis des obligations à long terme qui ne répondaient pas, en réalité, à leurs besoins d'argent comptant plus ou moins immédiats et, quand ils ont dû vendre ces obligations, ils ont essuyé des pertes considérables. En outre, afin de s'assurer ce prétendu succès,—le ministre affirme avec insistance que ç'en était un,—des taux d'intérêt sans précédent ont été fixés, de sorte que les contribuables se sont vu obligés d'assumer un nouveau fardeau. Évidemment, il y a des gens qui en ont tiré avantage, mais pas les contribuables. L'emprunt n'a pas profité au grand nombre des petits bailleurs de fonds, ni d'ailleurs au gouvernement lui-même.

Voici ce que le professeur Scott Gordon affirme dans son récent ouvrage au sujet de l'emprunt de conversion. Je crois que personne ne prétendra que le professeur Scott Gordon soit un libéral ou même un sympathisant des libéraux. Voici ce qu'il dit:

Ce qui distingue surtout l'emprunt de conversion, c'est qu'il a marqué le début d'une série d'initiatives, prises par l'autorité monétaire, qui ont provoqué une instabilité extrême sur le marché financier. L'emprunt de conversion lui-même a bouleversé les prix des obligations de l'État, à tel point qu'elles ont dû être considérées comme des avoirs d'une valeur marchande incertaine et instable. Le marché des obligations de l'État, antérieurement le lieu tout désigné pour l'épargnant désireux de faire des placements à long terme, est devenu un marché de spéculation pour ceux qui escomptaient le prochain mouvement du pendule.

Que dire, d'autre part, de la gestion de la Caisse d'assurance-chômage? Quelles ont été les initiatives prises par le comité de placement de cette caisse, initiative dont le gouvernement doit, à notre avis, assumer la responsabilité?

**M. Bell (Carleton):** Le député me permettrait-il de poser une question? Est-ce là

le seul spécialiste que le député se propose de nommer, à propos de l'emprunt de conversion?

**L'hon. M. Pearson:** Le professeur Scott Gordon est un spécialiste. On en mentionnera encore beaucoup d'autres avant la fin du débat. Je n'ai pas l'intention d'accaparer tout le temps que la Chambre consacre au présent débat, mais nous donnerons une réponse, satisfaisante au député de Carleton, qui lui-même n'a qu'à citer des spécialistes s'il le veut. Les faits parlent par eux-mêmes en l'occurrence.

La Caisse d'assurance-chômage est une autre victime de l'emprunt de conversion et de la mauvaise gestion du gouvernement. La preuve en est déjà faite, il me semble, de façon irréfutable. Au moment où a été lancé l'emprunt, la caisse contenait 640 millions de dollars en titres de l'État, 300 millions de dollars en obligations de la victoire, et 340 millions de dollars sous forme d'autres obligations à long terme de l'État et d'actions des chemins de fer Nationaux. Elle ne comportait donc guère d'avoirs liquides, à un moment où, précisément, tous ceux qui connaissaient un peu la conjoncture économique et la situation de l'emploi savaient qu'elle aurait à faire face à des besoins nombreux et nouveaux. La caisse aurait pu rétablir sa position pendant la souscription de l'emprunt. Elle aurait pu vendre ses obligations au pair et acheter des bons du Trésor et des titres à court terme, et se mettre ainsi en meilleure posture pour répondre aux exigences que la conjoncture devait nécessairement provoquer. Tout au contraire, le comité de placement de la caisse a converti des obligations de la victoire en obligations de conversion, dont plus de la moitié remboursables seulement en 1972. N'oubliez pas, monsieur l'Orateur, qu'il ne s'agit pas d'une caisse ordinaire, mais d'une caisse de fiducie, alimentée par l'industrie à concurrence de 40 p. 100, par la main-d'œuvre dans la même proportion, et par le gouvernement dans une proportion de 20 p. 100 seulement. Il s'agit donc d'une caisse de fiducie, et l'on aurait dû la considérer comme telle.

Le programme de conversion appliqué n'était pas, de notre avis, dans l'intérêt de ceux qui alimentent la caisse. Afin de se conformer à la politique du gouvernement, la caisse a dû tout vendre, et convertir tous ses avoirs. Plus tard, la Caisse a dû liquider des titres pour répondre à ses obligations croissantes,—car le ministre devait savoir que ces obligations augmenteraient,—ainsi en janvier dernier, cette caisse de fiducie, ces fonds gardés en fiducie pour l'industrie et les ouvriers, avait perdu 27 millions de dollars au cours de cette transaction; en outre, en deux ans,